

LES CITOYENS D'HONNEUR DE LA VILLE DE PARIS



Dix-sept personnalités parmi lesquelles six femmes, dix hommes, ainsi qu'une personne morale qui se battent en faveur de la démocratie, du respect des Droits de l'Homme et de la liberté, ont été élevées à la dignité de Citoyens d'Honneur par le vote du Conseil de Paris depuis 2001.

2016

Can Dündar

Anne Hidalgo a remis en Conseil de Paris mardi 8 novembre 2016 la Citoyenneté d'Honneur à Can Dündar, journaliste turc, ancien rédacteur en chef du quotidien *Cumhuriyet*, et grand défenseur de la liberté d'expression. Suivant une ligne éditoriale libre, défendant le droit à l'information des citoyens, *Cumhuriyet*, quotidien laïc et progressiste, se montre très critique à l'égard du gouvernement Erdogan, prenant notamment position sur le génocide arménien ou la question kurde. Le quotidien publie des caricatures parues dans Charlie Hebdo en 2015, ce qui lui vaut de nombreux procès. Can Dündar a été arrêté en novembre 2015 suite à la publication d'un article sur la livraison d'armes par le régime turc à des islamistes en Syrie. Après avoir échappé à une

tentative d'assassinat le jour de son procès, il a été condamné à cinq ans de prison et bénéficie aujourd'hui d'un appel suspensif. Exilé en Allemagne, il reste poursuivi pour soutien à une organisation terroriste, et risque la prison à vie dans son pays.

Alors même que Can Dündar recevait la Citoyenneté d'honneur à Paris, en Turquie le directeur de *Cumhuriyet* et neuf de ses journalistes étaient arrêtés et placés en prison. Depuis juillet 2016, cent soixante-dix médias libres ont été fermés en Turquie.

Biodiversité

Notre planète connaît une érosion massive de sa biodiversité. Des suites de l'activité anthropique, de nombreuses espèces disparaissent. Ces extinctions d'ampleur dérèglent les équilibres des écosystèmes, compromettant gravement la survie de notre espèce et le bien-être humain, notamment des populations vulnérables. La remise de la Citoyenneté d'Honneur à la Biodiversité confère une résonance forte à la défense des valeurs humanistes que prône Paris, fer de lance de la mobilisation des élus locaux pour le Climat lors de la COP21 en 2015.

À travers cet engagement, et cinq ans après l'adoption du premier Plan Biodiversité de la Ville, la mairie de Paris rappelle par cette distinction l'importance de la protection de la Biodiversité dans le monde, et lance un appel aux villes pour la préserver et rejoindre cette initiative.

2015

Charlie Hebdo

Afin de marquer sa solidarité avec les victimes, et sa condamnation totale de l'attentat perpétré contre la Rédaction de Charlie Hebdo, la Maire de Paris a convoqué le Conseil de Paris de manière exceptionnelle afin que les élus parisiens puissent rendre un hommage solennel aux victimes et se rassembler dans la défense de la démocratie face à la barbarie. A cette occasion, Charlie Hebdo a été fait citoyen d'honneur de la ville de Paris à l'unanimité.

"Cette distinction extrêmement élevée, très peu attribuée, est réservée aux défenseurs les plus emblématiques des droits de l'homme de par le monde. Elle a récompensé d'immenses résistants à la dictature et à la barbarie. En choisissant de la remettre à Charlie Hebdo, Paris, notre ville accorde à un journal courageux et héroïque le respect dû aux héros" a déclaré la Maire de Paris dans son discours.

Asia Bibi

Accusée à tort d'avoir outragé le prophète de l'islam, Asia Bibi est victime de querelles entre les familles de son village liées à son appartenance à la religion chrétienne, dans un pays majoritairement musulman. Mère chrétienne de cinq enfants et emprisonnée depuis 5 ans, elle a été condamnée à mort par pendaison, et ses demandes d'appel ont toutes été rejetées.

Pour la soutenir dans son combat contre l'ignorance et l'obscurantisme, Anne Hidalgo a souhaité que Paris élève Asia Bibi au rang de Citoyenne d'Honneur, distinction rare attribuée aux plus emblématiques défenseurs des droits de l'Homme dans le monde.

2013**Nelson Mandela**

Le Conseil de Paris a voté à l'unanimité l'attribution de la Citoyenneté d'Honneur de la Ville de Paris à Nelson Mandela, premier Président noir en Afrique du Sud de 1994 à 1999, symbole de la lutte pour l'égalité raciale.

Dans le cadre de la semaine d'ouverture du volet français des Saisons Afrique du Sud - France 2012 & 2013, une exposition sur la vie hors du commun de Nelson Mandela a été présentée à l'Hôtel de Ville. À travers des images, des films, des témoignages, cette exposition a reflété toutes les facettes de l'homme résolument attaché à la reconstitution d'un monde fracturé.

2012**Ales Bialiatski**

Le Conseil de Paris a élevé à la dignité de Citoyen d'Honneur de la Ville de Paris, Ales Bialiatski, éminent défenseur biélorusse des droits humains, condamné par la justice de son pays en 2011 à quatre ans et demi de prison ferme en régime sévère, au terme d'un procès inique. Ales Bialiatski a été libéré le 21 juin 2014 et a pu recevoir son diplôme de Citoyen d'Honneur de la Ville de Paris le 4 juillet.

Vice-président de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH) et Président du Centre de défense des Droits de l'Homme « Viasna » en Biélorussie, Ales Bialiatski avait dénoncé la situation des droits humains en Biélorussie et diffusé un message universel de solidarité et de défense des droits de l'Homme malgré les menaces et une campagne de désinformation de l'Etat.

2011**Raoni Metuktire**

Le 11 juillet 2011, les élus parisiens ont attribué à l'unanimité la dignité de Citoyen d'Honneur de la Ville de Paris à Raoni Metuktire, Chef de la tribu des indiens nomades Kayapos. Il conduit depuis près de 40 ans une lutte pour la préservation de la forêt tropicale en Amazonie, l'une des principales sources d'oxygène de la planète gravement mise en danger par la déforestation, le développement de l'agriculture et des pâturages pour le bétail. Ses efforts de sensibilisation auprès des décideurs brésiliens et de la population mondiale ont notamment conduit à la création d'un parc national d'une superficie de 180 000 km² dans la région du Xingu. Cette zone constitue l'une des plus grandes réserves de forêts tropicales de la planète.

Jafar Panahi

Le 24 février 2011, le Conseil de Paris a élevé Jafar Panahi, cinéaste iranien, à la dignité de Citoyen d'Honneur de la Ville de Paris. Depuis fin 2010, suite à une condamnation dans son pays, il lui est interdit de réaliser des films ou de quitter l'Iran pour une durée de vingt ans. Sa détention, après un procès arbitraire, fait de lui un symbole du courageux combat du peuple iranien pour la liberté d'expression, le pluralisme politique et le respect de ses droits fondamentaux.

2010**Shirin Ebadi**

Shirin Ebadi, avocate iranienne, prix Nobel de la Paix en 2003 pour son combat pour les droits de l'Homme, a été élevée à la dignité de Citoyenne d'honneur de la Ville de Paris. Le diplôme lui a été remis le 10 juin 2010.

2008**Gilad Shalit**

Le Conseil de Paris a octroyé, en décembre 2008, le statut de Citoyen d'Honneur de la Ville de Paris à Gilad Shalit, otage franco-israélien enlevé le 25 juin 2006 alors qu'il effectuait son service militaire.

Taslina Nasreen

Médecin gynécologue, poète et écrivain, Taslima Nasreen dénonce la condition des femmes musulmanes. Elle subit, depuis son premier roman en 1994, des menaces de mort des fondamentalistes islamiques qui l'obligent à quitter son pays, le Bangladesh puis, en 2008, l'Inde pour l'Europe.

Le Dalai-Lama

Tenzin Gyatso, quatorzième dalai-lama, est le chef d'Etat du Tibet. Il se bat, sur la base du principe de non-violence, pour la préservation de la culture tibétaine et fédère, depuis son exil, la diaspora. Il a reçu le prix Nobel de la Paix en 1989. Le diplôme de Citoyen d'Honneur lui a été remis le 7 juin 2009.

Hu Jia

Engagé politiquement depuis les événements de Tian'anmen en 1989 (il a alors 15 ans), Hu Jia se bat pour la défense des malades du sida, de l'environnement et de la liberté d'expression. Il est condamné en Chine à trois ans et demi de prison, accusé de tentative de subversion du pouvoir de l'Etat.

2005**Hauwa Ibrahim**

Hauwa Ibrahim, avocate nigériane, a défendu bénévolement plus d'une soixantaine de femmes condamnées à mort par lapidation dans son pays.

2004**Aung San Suu Kyi**

Son combat pacifique en faveur de la démocratie en Birmanie lui a valu d'être longtemps emprisonnée. Assignée à résidence à Rangoon pendant plus de dix ans, elle a été libérée le 13 novembre 2010.

2003**Iouri Bandajevski**

Iouri Bandajevski, professeur biélorusse, a été condamné par la justice de son pays en 2001, pour avoir parlé de l'«inertie» des autorités face aux conséquences sur la population de la catastrophe de Tchernobyl.

2002**Ingrid Betancourt**

Les Farc, la guérilla colombienne, ont kidnappé cette députée franco-colombienne en février 2002. Ingrid est restée prisonnière jusqu'en juillet 2008.

2001**Mumia Abou Jamal**

Ce prisonnier politique américain, ancien journaliste, a été condamné à mort en 1982. En 2008, sa condamnation à mort a été commuée en réclusion criminelle à perpétuité. En le soutenant, Paris tient à rappeler son combat contre la peine de mort.